

$\binom{\lambda}{1}$

[N° 4 — III]

III.

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1902.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Dotations pour l'exercice 1902 s'élève à	fr.	5,115,276	»
Les crédits alloués pour 1901 montent à		5,081,140	»
Soit une augmentation de	fr.	34,136	»

qui résulte des deux modifications suivantes :

1° Augmentation de la dotation de la Chambre des Représentants	fr.	8,336	»
2° Augmentation de la dotation de la Cour des Comptes		25,600	»

Cette dernière augmentation se subdivise et se justifie de la manière suivante :

CHAPITRE IV.

COUR DES COMPTES.

ART. 5. — *Traitements des membres de la Cour.*

Crédit demandé pour 1902.	fr.	77,700	»
— alloué pour 1901.		77,100	»
AUGMENTATION.	fr.	600	»

L'augmentation portée à cet article est la conséquence de l'application de la loi du 31 décembre 1900, relative à l'augmentation des traitements des membres de la Cour des Comptes.

ART. 6. — *Traitements du personnel des bureaux.*

Crédit demandé pour 1902.	fr.	264,600	»
— alloué pour 1901.		239,600	»
AUGMENTATION.	fr.	25,000	»

Le personnel des bureaux de la Cour des Comptes s'est accru d'une manière sensible depuis la mise à exécution de lois organiques importantes récemment votées; d'autre part, des mesures réglementaires ont dû être prises en vue d'améliorer la situation de ce personnel et de mettre les cadres en rapport avec les nécessités du service.

L'augmentation de crédit sollicitée est destinée à mettre ces mesures à exécution ainsi qu'à faire face aux promotions et nominations prévues pour l'année 1902.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,**

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1902 est fixé à la somme de cinq millions cent quinze mille deux cent septante-six francs (5,115,276 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 9 octobre 1901.

LEOPOLD II,**KONING DER BELGEN,**

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Welgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting der Dotatiën, voor het dienstjaar 1902, is vastgesteld op de som van vijf miljoen honderd vijftien duizend twee honderd zes en zeventig frank (5,115,276 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laken, den 9 October 1901.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1902.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,300,000 "	3,500,000 "
2	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre	200,000 "	
CHAPITRE II.			
3	Sénat	210,000 "	210,000 "
CHAPITRE III.			
4	Chambre des Représentants	1,031,076 "	1,031,076 "
CHAPITRE IV. COUR DES COMPTES.			
5	Traitements des membres de la Cour	77,700 "	373,600 "
6	— du personnel des bureaux	264,600 "	
7	Matériel et dépenses diverses	25,000 "	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)	1,200 "	
9	Secours à d'anciens employés et gens de service, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,600 "	3,500 "
10	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	3,500 "	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS			5,115,270 "

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 9 octobre 1901.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,
P. DE SMET DE NAEYER.*

BEGROOTING DER DOTATIËN VOOR HET DIENSTJAAR 1902.

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK I.			
1	Burgerlijke lijst (vastgesteld, krachtens artikel 77 der Grondwet, door de wet van 25 December 1865)	3,300,000 •	3,500,000 •
2	Dotatie van Z. K. H. den Graaf van Vlaanderen.	200,000 •	
HOOFDSTUK II.			
3	Senaat	210,000 •	210,000 •
HOOFDSTUK III.			
4	Kamer der Volksvertegenwoordigers	1,031,676 •	1,031,676 •
HOOFDSTUK IV.			
REKENHOF.			
5	Jaarwedden der leden van het Hof.	77,700 •	373,600 •
6	Jaarwedden van het personeel der bureelen	264,800 •	
7	Materieel en verscheidene uitgaven	25,000 •	
8	Eerste termijn der in voorkomend geval te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.).	1,200 •	
9	Onderstand aan gewezen beambten en wekklieden, aan hunne weduwen of familiën, die, geen recht op pensioen hebbende, evenwel titels bezitten tot verkrijging van bijstand uit hoofde van hunnen erbarmelijken toestand	1,600 •	
10	Tijdelijke jaarwedden van beschikbaarheid der ambtenaars, beambten en bedienden.	3,500 •	5,115,276 •
TOTAAL VAN DE BEGROOTING DER DOTATIËN fr.			

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 9^{en} October 1901.

LEOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën
en Openbare Werken,
P. DE SMET DE NAEYER.

(6)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

pour l'exercice 1902.

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
1	°	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).
2	°	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
3	°	Sénat.
CHAPITRE III.		
4	°	Chambre des Représentants
CHAPITRE IV.		
COUR DES COMPTES.		
MEMBRES DE LA COUR.		
5	a.	Traitement du président
	b.	— des conseillers
	c.	— du greffier
		TOTAUX
PERSONNEL DES BUREAUX.		
6	°	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service
MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.		
7	°	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, entretien de l'hôtel, etc
PENSIONS. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
8	°	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif.</i>)
9	°	Secours à d'anciens employés et gens de service, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse
10	°	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service
		TOTAL DU CHAPITRE IV fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,500,000	"
200,000	200,000	"	"	200,000	200,000	"
3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,500,000	"
210,000	210,000	"	"	210,000	200,645 72	
1,051,676	1,025,140	8,536	"	1,055,107	1,005,029 82	
77,700	77,100	600	"	77,100	70,750	"
264,600	239,600	25,000	"	235,600	235,600	"
25,000	25,000	"	"	25,000	23,402 29	
1,200	1,200	"	"	1,200	"	
1,600	1,600	"	"	1,600	550	"
3,500	3,500	"	"	3,500	2,500	"
575,600	548,000	25,600	"	542,000	530,802 29	
AUGMENTATION. . fr.		25,600				

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Liste civile et dotation de S. A. R. le Comte de Flandre.
II.	Sénat
III.	Chambre des Représentants
IV.	Cour des Comptes
TOTAL. . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500,000 »	5,500,000 »	•	»	3,500,000 »	3,500,000 »	
210,000 »	210,000 »	»	»	210,000 »	200,645 72	
1,051,676 »	1,035,140 »	8,556 »	»	1,035,107 »	1,003,020 82	
373,800 »	548,000 »	25,600 »	»	342,000	330,802 29	
5,115,276 »	5,081,140 »	34,150 »	»	5,087,107 »	5,054,477 83	
AUGMENTATION. . fr.		34,150 »				